

SHERBROOKE, MARDI 17 JANVIER 1989

## Chez les psychiatres Prudence à propos de la nouvelle politique de santé mentale

**MONTREAL (PC) —** Le président de l'Association des psychiatres du Québec, le Dr Yves Lamontagne, accueille avec prudence la nouvelle politique de santé mentale annoncée hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Le Dr Lamontagne se dit dans l'ensemble satisfait des mesures prises par le gouvernement, mais souhaite que le rôle du psychiatre ne soit pas relégué au second plan dans le processus de décentralisation des services.

Sur le fond, dit-il, cette nouvelle politique paraît "avant-gardiste", par rapport à ce qui se fait dans d'autres pays. Mais ce qui inquiète le Dr Lamontagne, c'est la forme concrète que prendra cette politique. "Ca reste toujours des grandes lignes, avec des beaux principes. Mais comment on va articuler tout ça?"

Le Dr Lamontagne dit être parfaitement d'accord avec la participation des organismes communautaires pour tenter de changer les mentalités concernant la maladie mentale ou pour offrir de l'aide aux familles. Mais il n'est pas prêt à accepter que ceux-ci fassent du "traitement". "Je ne voudrais pas que la nouvelle politique prenne cette optique-là, que tout le monde va se mêler du

traitement. C'est beaucoup plus compliqué que cela", a déclaré le Dr Lamontagne au cours d'une entrevue.

"La chose qui est importante en santé mentale, c'est d'avoir des ressources professionnelles et spécialisées. On ne peut pas faire de la santé mentale à rabais en se basant sur le bon vouloir des organismes bénévoles ou sur toutes les ressources communautaires pour traiter les malades mentaux. Ça coûte peut-être moins cher, mais ce n'est pas suffisant", a-t-il laissé entendre.

Il va falloir que quelqu'un coordonne les décisions qui seront prises à propos d'un patient, "pour ne pas faire en sorte que le malade reçoive un avis à gauche ou à droite". Et la nouvelle politique gouvernementale n'est pas claire à ce sujet, note le Dr Lamontagne.

D'autres mesures demeurent également obscures, souligne le président de l'Association des psychiatres. Le rapport indique entre autres que c'est le malade mental lui-même qui devra coordonner son orientation. Le Dr Lamontagne se demande comment une personne souffrant d'une grave déficience mentale pourra y parvenir. Et lorsque l'on dit par la suite qu'une "personne-pivot" devra prendre cette charge en main si le patient n'est pas apte à prendre de décisions, on ne précise pas qui sera cette personne, ajoute le Dr Lamontagne.

## Selon un haut fonctionnaire à la Justice Juin 1990 est bien la date limite pour ratifier l'accord du lac Meech

**OTTAWA (PC) —** Ainsi que l'a dit le premier ministre Brian Mulroney, il y a bel et bien une date limite, soit le mois de juin 1990, avant laquelle les provinces devront ratifier ou annuler l'accord du lac Meech, affirme un haut fonctionnaire du ministère de la Justice.

Plusieurs experts en matière constitutionnelle, dont M. Robert Grant, professeur de droit à l'Université de la Colombie-Britannique, ont jugé la semaine dernière qu'il n'y avait pas de telle limite parce qu'elle n'était pas inscrite dans la Constitution. C'est un point de vue partagé par le Nouveau-Brunswick.

L'accord du lac Meech est une série d'amendements constitutionnels permettant au Québec de signer la Constitution. Il visait à identifier le Québec comme une société distincte, à accorder des pouvoirs additionnels aux provinces et à établir un cadre de travail en vue d'une réforme du Sénat.

M. Mulroney a répété plusieurs fois que l'accord devait être ratifié par toutes les provinces moins de trois ans après sa signature, en juin 1987.

Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les deux seules provinces qui n'ont pas encore signé l'accord.

Parlant en tant qu'il puisse conserver l'anonymat, un haut fonctionnaire fédéral a admis hier que la principale clause concernant les amendements, dans la Constitution de 1982, ne contenait aucune limite de temps.

Cette clause est la Section 41 de la Constitution et elle traite de certains points importants comme la formule d'amendement et le choix des juges de la Cour su-

prême, qui exigent l'accord unanime d'Ottawa et des provinces.

### Section 38

Toutefois, une deuxième clause de la Constitution contient une limite de trois ans pour une ratification, a-t-il rappelé.

Il s'agit de la Section 38, traitant de questions moins critiques de l'accord du lac Meech qui exige l'approbation du Parlement et de sept provinces représentant 50 pour cent de la population du pays.

Comme les 11 premiers ministres ont signé l'accord du lac Meech en juin 1987, ceci signifie que la date limite de ratification serait juin 1990.

"Certains peuvent démontrer qu'il n'y a pas de limite", a dit le fonctionnaire. Mais "nous croyons que le point de vue juridique prépondérant est celui voulant qu'il y ait bien une date limite... inscrite dans la Section 38, qui établit une période limite de trois ans. Les amendements (du lac Meech) sont un ensemble hybride de questions exigeant l'unanimité et (Section 38) de questions soumises à la limite de trois ans".

### Gil Rémillard

Entre-temps, le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, continuera sa tournée de consultation sur la réforme du Sénat. Son bureau a indiqué qu'aujourd'hui, il doit rencontrer le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Gil Rémillard.

Le 19 janvier, le sénateur Murray rencontrera à Victoria le premier ministre ainsi que le ministre de la Justice de la Colombie-Britannique, M. William Vander Zalm et Bud Smith.

# Le prochain chef du NPD devra être bilingue

— Broadbent

**OTTAWA (PC) —** Le prochain chef du NPD devra nécessairement être bilingue, prévient le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

"Il est très important qu'un chef de parti au niveau fédéral

puisse parler les deux langues", a-t-il déclaré hier, à l'issue d'une réunion de deux jours de son caucus national.

Soumis à de multiples pressions depuis les élections du 21 novembre dernier, M. Broadbent doit annoncer début mars, dans

le cadre du Conseil fédéral du parti, s'il restera ou non à la tête du Nouveau Parti démocratique, qu'il dirige depuis 13 ans.

Il ne veut pas dans l'intervalle spéculer sur son départ éventuel. Dimanche, il disait toutefois "commencer à avoir une bonne idée" de son avenir.

Resserrant ostensiblement les rangs derrière le chef, deux candidats potentiels à sa succession, les députés Lorne Nystrom et Dave Barrett — le premier est bilingue, le second ne l'est pas —, ont lancé un appel à M. Broadbent afin qu'il demeure à la tête du NPD.

"Très peu de militants veulent le voir partir", a dit M. Nystrom, selon lequel le chef n'a encore pris aucune décision.

Quant à la question de la langue, il ne fait aucun doute pour lui qu'un chef fédéral doit maîtriser le français et l'anglais. "Nous avons traversé ce pont avec John Crosbie en 1983", a-t-il mentionné, faisant allusion à la course à la direction du Parti conservateur dont Brian Mulroney était sorti vainqueur.

### Langue et NPD-Québec

M. Broadbent a d'autre part dit être en désaccord avec la position adoptée en fin de semaine par son aile québécoise, qui a réclamé le retrait de la Loi 178 et le respect intégral de la Loi 101. Au niveau fédéral, le NPD s'est déclaré opposé, dans la foulée du jugement de la Cour suprême sur l'affichage, avec le recours par le gouvernement Bourassa à la clause nonobstant. Hier encore, le chef du NPD a souligné que la langue n'était pas, à son avis, une question de juridiction exclusivement provinciale.

Il s'est en revanche dit "ouvert" à l'idée de donner son indépendance au NPD-Québec, qui a mis sur pied un comité en fin de semaine, dans le cadre d'une réunion de son conseil général, dans le but d'étudier la possibilité de séparer l'aile québécoise de son grand-frère fédéral. La question sera abordée au conseil national du NPD, en mars prochain.

Un comité mixte sur les affaires québécoises sera en outre mis sur pied à Ottawa à la demande

du NPD-Québec. Le comité sera constitué à parts égales de députés néo-démocrates et de représentants du parti au Québec. L'initiative est destinée à donner au Québec une plus grande place au sein d'un caucus qui ne compte aucun député québécois.

### Meech

M. Broadbent a par ailleurs laissé entendre qu'il pourrait appuyer la renégociation de l'Accord du lac Meech, si le premier ministre Brian Mulroney et ses homologues provinciaux parvenaient à s'entendre sur de nouvelles propositions constitutionnelles.

"Pas question cependant pour lui de modifier son appui au statut distinct" acquis par le Québec dans l'entente constitutionnelle.

Il ne pense pas d'autre part que l'appui donné par le NPD à l'accord soit menacé par le fait que les trois quarts des 43 députés néo-démocrates proviennent de l'Ouest canadien, où l'entente est de plus en plus contestée par les ailes provinciales du parti.

Il est du reste significatif que M. Broadbent se soit approprié au sein de son nouveau caucus le rôle de critique en matière de constitution et de relations fédérales-provinciales, un rôle qu'il n'occupait pas dans l'ancien Parlement.

Tandis que M. Broadbent qualifiait hier de "fondamentale" la question constitutionnelle, son député d'Esquimalt-Juan de Fuca, M. Barrett, estimait que la mort de l'Accord du lac Meech "ne serait pas la fin du monde".

L'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique refusait hier de se prononcer clairement en faveur de l'adoption de l'entente par toutes les provinces, jugeant que quelques améliorations auraient avantage à y être apportées.

Plus importantes que la question linguistique sont celles de la pauvreté et du chômage, estime M. Barrett, qui est instantanément devenu un gros canon de la nouvelle députation néo-démocrate à l'issue du scrutin du 21 novembre.

C'est lui d'ailleurs qui sera dorénavant le critique de son parti dans le dossier du libre-échange, une responsabilité qui appartenait depuis trois ans au député ontarien Steve Langdon.



(Laserphoto PC)

Le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, est en période de réflexion sur son avenir à la tête du parti.

## LE CLIENT A TOUJOURS RAISON



1987



1988

Les voitures Acura ont révolutionné l'industrie automobile. Ceux qui ont eu le courage d'acheter ces voitures sans précédent mais à l'avenir reluisant n'ont rien eu à regretter. Au contraire. En 1987 et en 1988, Acura est au premier rang à l'indice de satisfaction du client de J.D. Power and Associates. \* En deuxième place, on retrouve une voiture prestigieuse beaucoup plus dispendieuse: la Mercedes-Benz.

# ACURA

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

Une division de Honda Canada Inc.

\* Sondage 1987-88 de l'indice de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis.



## ACURA

VENTE, APRÈS-VENTE, ET LOCATION LONG TERME.

UNE DIVISION DE HONDA CANADA INC.

## PRÉCISION ACURA

4900, boul. Bourque Rock Forest  
564-8909

45778x

## Des oreilles attentives pour le Canada dans le cabinet de Bush

**WASHINGTON (PC) —** Le Canada pourra compter sur quelques oreilles attentives au sein du cabinet formé par le président-élu George Bush, lequel doit être confirmé dans ses nouvelles fonctions vendredi.

Les nouveaux "hommes du président" représentent bien l'idéologie conservatrice et pro-entreprise privée qu'incarne George Bush.

A 58 ans, James Baker aura la charge du secrétariat d'Etat, succédant ainsi à George Shultz en tant que principal porte-parole américain sur les questions de politique étrangère. Principal organisateur de la campagne républicaine à la dernière élection présidentielle, il sera le conseiller le plus influent à la Maison-Blanche. Baker a occupé le poste de secrétaire au Trésor dans le gouvernement Reagan, ce qui a fait de lui un acteur important dans la négociation du traité de libre-échange canado-américain.

On s'attend à ce qu'il soit impliqué dans les discussions entre les deux pays au sujet de la mise en oeuvre de cet accord, et au su-

jet du contentieux sur les pluies acides qui envenime les relations entre le Canada et les Etats-Unis depuis plusieurs années.

George Bush a nommé une avocate réputée de 54 ans, Mme Carla Hills, comme sa représentante spéciale au Commerce, en remplacement de M. Clayton Yeutter qui passe à l'Agriculture. Mme Hills, que l'on décrit comme brillante, dure et déterminée, dirigera toutes les négociations entre les deux pays concernant le libre-échange.

Clayton Yeutter, 58 ans, qui a joué un rôle majeur dans la négociation du traité de libre-échange, continuera à hanter les conférences internationales sur le commerce des produits agricoles, à titre de secrétaire à l'Agriculture. Les Etats-Unis veulent que soient éliminées les subventions aux agriculteurs, tandis que le Canada souhaiterait plutôt un gel des subventions.

Le Canada fera face désormais à un écologiste professionnel, le nouveau secrétaire à l'Environnement William Reilly, 48 ans, pour débattre de la question des pluies acides.

ÉDITORIAL

# L'angélisme du PQ

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau a parlé le langage du bon sens devant ses troupes en fin de semaine en les conviant à assainir les finances du parti avant de solliciter un mandat pour diriger le Québec. L'ex-ministre des Finances sait fort bien que le peuple hésitera à confier son sort et son argent à un parti qui éprouve des difficultés à maintenir ses propres finances à flot.

Malgré tout, les électeurs québécois peuvent être inquiets à l'approche des prochaines élections si le parti québécois ne sort pas du carcan linguistique et nationaliste dans lequel il se complait avec un empressement quasi maladif. Même l'ex-chef du parti, Pierre-Marc Johnson, commentait la semaine dernière qu'il existe d'autres enjeux fort sérieux, comme l'environnement, qui risquent d'être gravement négligés si on n'arrête pas de parler de langue et de souveraineté. Le danger est grand que la prochaine élection passe à côté des vrais problèmes, si l'Opposition officielle ne revise pas ses objectifs.

En fin de semaine, le conseil national du PQ, après avoir consenti à discuter de vils problèmes de financement, s'est attardé sur ses sujets de

prédilection. Mais on ne fait pas une élection sur la langue et la souveraineté dans le contexte actuel, en tout cas on ne gagne pas une élection avec un tel discours. Quelles orientations prendra le PQ en matière d'aide sociale, de services de santé, d'immigration, d'aide à la recherche scientifique, de création d'emplois? Le parti libéral jouit d'un état de grâce relativement stable, en dépit des tensions entourant la loi 178, et si le PQ maintient son cap actuel, le parti de Robert Bourassa ne rencontrera pas une très forte opposition électorale. Les péquistes s'illusionnent s'ils pensent avoir la moindre chance de prendre le pouvoi en faisant campagne contre la loi 178 ou pour la loi 101, ou encore pour l'indépendance du Québec.

Avec de telles orientations, il conserveront leur clientèle traditionnelle plus nationaliste, ils n'effectueront pas de gain et ils ne convaincront guère qu'ils disposent des éléments nécessaires pour reprendre là où ils ont laissé en 1985. Jacques Parizeau en insistant sur le financement, a fait un premier pas sur la route du réalisme. Il en reste quelques autres à ajouter pour que le PQ redevienne une opposition valable au parti libéral.

Jean Vigneault

## Le Québec et la réforme du Sénat

On ne connaît jusqu'à maintenant qu'une seule proposition de réforme du Sénat et elle est inacceptable pour le Québec.

Quand les onze premiers ministres canadiens ont signé l'accord du lac Meech, le Québec a accepté le principe d'une deuxième ronde de négociations constitutionnelles portant principalement sur la réforme du Sénat. Le sénateur Lowell Murray, porte-parole du gouvernement fédéral dans le dossier constitutionnel, fait présentement la tournée des capitales provinciales pour en discuter. Un scénario de marchandage semble se dessiner derrière ces consultations: le Canada anglais ne remettrait plus en question l'accord du lac Meech si le Québec, lui, endossait le projet de réforme imaginé par les provinces de l'ouest.

Or, ce projet repose sur le principe de l'égalité de représentation, c'est-à-dire que toutes les provinces du pays auraient le même nombre de sénateurs. Serait-il normal que Terre-Neuve ou l'Île-du-Prin-

ce-Edouard aient le même poids que le Québec ou l'Ontario au sein d'une Chambre législative? Bien sûr que non, c'est carrément inconcevable.

Le Canada n'a pas véritablement besoin d'une deuxième Chambre; le Sénat pourrait être aboli et notre démocratie n'en souffrirait pas. Mais s'il doit survivre, comme c'est le voeu dans l'ouest du pays, une réforme majeure s'impose. Élire les sénateurs au suffrage universel constitue évidemment la première voie à suivre dans cette perspective.

Que le Québec accepte de discuter cette question précise lorsque l'accord du lac Meech sera finalement accepté partout au pays ne pose pas, pour l'instant, de graves problèmes. Mais le gouvernement Bourassa doit fermement refuser de s'engager dans une négociation pouvant aboutir à l'affaiblissement de notre province au sein de la fédération; clairement, il doit s'opposer à toute formule de réforme du Sénat qui ne respecte pas le poids démographique du Québec.

Roch Bilodeau

OPINION DES AUTRES

La Conférence de Paris sur les armes chimiques s'est terminée dans l'euphorie: les 149 pays participants se sont engagés à ne plus jamais utiliser "l'arme chimique" et à tenter d'éliminer toutes les réserves qui pourraient exister.

Qu'on nous permette un scepticisme réaliste.

D'abord, l'appellation même est fallacieuse: combien des autres engins meurtriers dont se servent les nations pour se faire la guerre ne sont pas chimiques? Ce que visait la communauté internationale se limitait à l'usage de gaz meurtriers à des fins militaires. Mais il y a plus de 20 ans qu'on en discute vainement, à Genève. Quel effet aura le bel accord de Paris sur ces négociations?

Les cyniques diront que si la conférence sur le désarmement siègeait dans des installations primitives du Tiers-Monde ou du

Grand Nord, au lieu de s'éternier dans la luxueuse capitale diplomatique, on se serait entendu depuis longtemps.

Si ces palabres avaient pu empêcher certains gouvernements de recourir aux gaz mortels contre les peuples qu'ils voulaient soumettre! Mais non. Parmi ceux qui ont pris l'engagement de Paris, il s'en trouve qui ont un lourd passif. On a même tenté de se justifier en faisant de cette arme la bombe des pauvres, de qui ne peut s'offrir l'atome.

A ce jeu-là, toute vie disparaîtra de la planète avant l'an 2000. Pour survivre, il faut interdire tout type d'armes.

On peut bien croire aux bonnes intentions mais le réalisme impose prudence et méfiance. Les inspections surprises sous juridiction de l'ONU sont un minimum.

L'industrie chimique mondiale

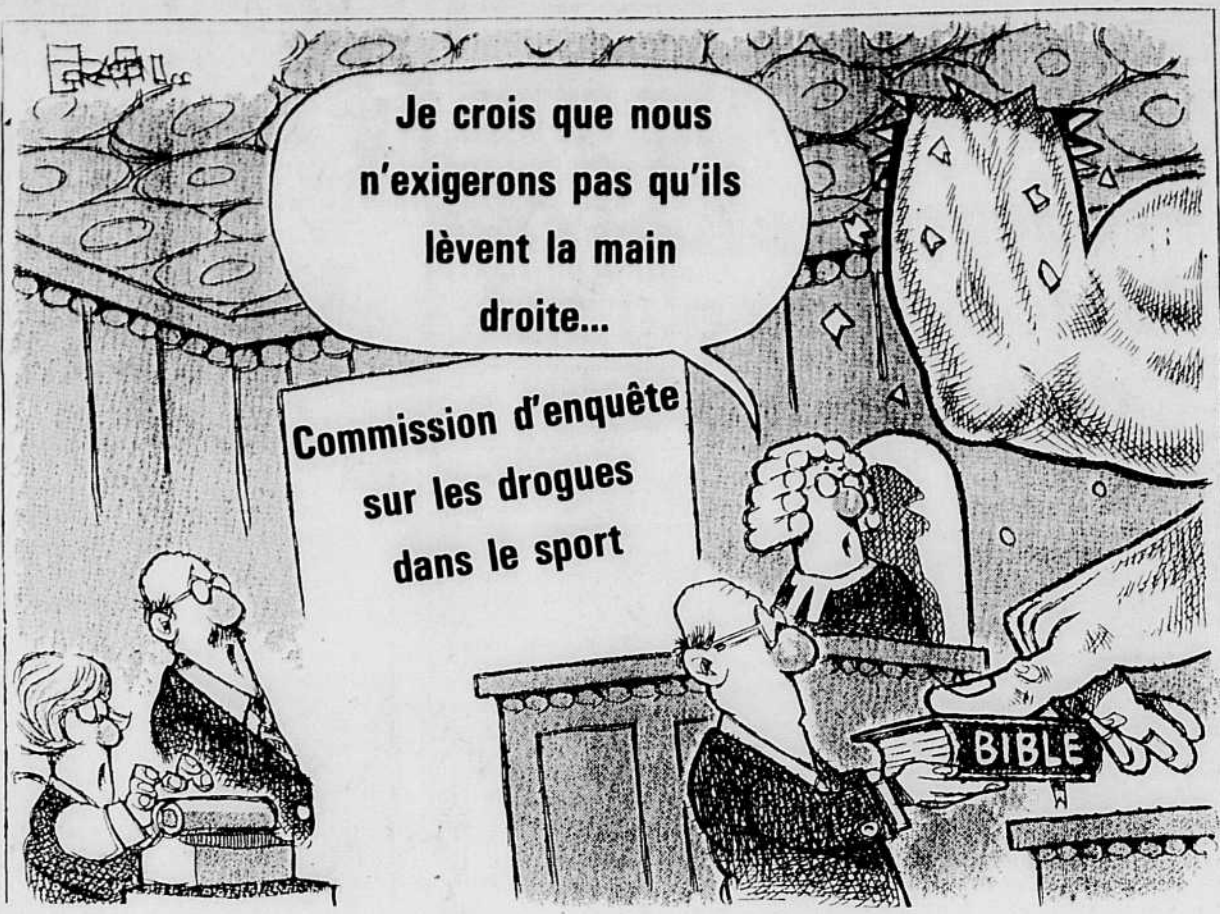
— à commencer par la nôtre — doit s'éveiller aux dangers qu'elle fait courir à l'humanité et prévoir les antidotes — tant physiques que sociaux — capables de neutraliser les risques.

De tout temps, il y a eu des groupes vivant de cette folie guerrière qui dévaste la terre. Les gouvernements les plus conscients tentent de surveiller le commerce des produits susceptibles d'être utilisés à des fins indésirées, mais l'argent et le pouvoir parlent souvent plus fort que la bonne conscience. C'est cela qui doit changer.

Même des usines américaines ont alimenté ce dangereux trafic. L'Allemagne de l'Ouest et la Belgique ont été impliquées dans la construction d'une usine douteuse, en Libye. Alors, comment ne pas être sceptiques?

Martine Corriveau  
Le Soleil

## Un tout petit pas



TRIBUNE LIBRE

## La fin d'un mythe

Malgré la croyance populaire, les élèves provenant des écoles secondaires privées ne seraient pas les plus performants au Cégep.

C'est du moins la conclusion d'une étude commandée par les commissions scolaires de la région de Québec au Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires, attaché à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université Laval.

Les auteurs concluent que les élèves performants provenant des écoles secondaires publiques de cette région réussissent mieux au Cégep I que ceux provenant des institutions privées.

L'étude analyse les résultats scolaires de plus de 24 000 élèves provenant des secteurs public et privé de cette région. Les données utilisées proviennent d'une vaste banque de données élaborées par la Direction générale des études collégiales du ministère de l'Éducation.

La différence de mission socia-

le des écoles secondaires publiques (obligation de recevoir tous les élèves) par rapport à celle des institutions privées rend leur clientèle globale non comparable.

En vue de contourner cet obstacle, les auteurs retiennent les élèves les plus performants provenant des deux secteurs, c'est-à-dire ceux qui ont cumulé une moyenne de 80 p.cent et plus au secondaire. Ils comparent, par la suite, leurs résultats à la fin du premier semestre du Cégep I.

Ils constatent que les élèves performants provenant des écoles secondaires publiques sont 9 p.cent plus nombreux que ceux provenant des institutions privées à maintenir des moyennes de 80 p.cent et plus en Cégep I.

De plus, parmi les élèves qui avaient cumulé des moyennes se situant entre 70 p.cent et 80 p.cent au secondaire, 26 p.cent des élèves provenant du secondaire public réussissent à faire passer leur moyenne à plus de 80

p.cent en Cégep I, par rapport à 15 p.cent pour ceux provenant du secteur public.

Les auteurs concluent: "Chez les étudiants dont les résultats scolaires étaient, en moyenne, d'au moins 80 p.cent, ce sont ceux qui proviennent des écoles publiques qui réussissent le mieux au Cégep. Et aucun facteur analysé, que ce soit un facteur d'ordre socio-démographique ou un facteur d'ordre scolaire ne vient contredire cette constatation: si on est un excellent étudiant au secondaire, on a plus de chance de réussir au Cégep I lorsqu'on provient du secondaire public plutôt que du secondaire privé."

Il s'agit d'un résumé d'une étude réalisée pour le compte de la Table régionale des directeurs généraux de la Région de Québec (6 octobre 1988).

Réal Gaudreau  
Directeur général  
Commission scolaire de Magog

## Testament: l'avocat comme le notaire...

Le samedi 7 janvier, Me Camille Charron, notaire et professeur à l'Université de Sherbrooke, répondait à un article publié plus tôt sous la signature de M. J. Yves Dupuis, directeur régional de Services financiers.

J'ai cru nécessaire de vous transmettre le présent article afin d'offrir aux lecteurs de La Tribune toute l'information à laquelle ils ont droit sur le sujet.

Disons d'abord que les avocats reçoivent la même formation de base à la faculté de Droit que les notaires: en fait, ils suivent les mêmes cours de droit civil, ce qui inclut le droit des testaments, successions et des régimes matrimoniaux, côte à côte, dans les mêmes salles de cours.

Contrairement à ce que laisse entendre Me Charron au paragraphe numéro 1, les avocats ne font pas que "remplir une formule" lorsqu'ils préparent un testament, pas plus que les notaires; tout comme les notaires, ils cherchent à bien servir leurs clients et à leur préparer un testament concu "sur mesure" pour eux.

Il ne faut pas mettre dans le même panier le testament olographe, fait par une personne de bonne foi mais trop souvent ignorante des règles qui pourraient avantager ses héritiers, et le testament fait par l'avocat et connu sous le nom de testament fait sous la forme dérivée de la Loi d'Angleterre. L'avocat, tout comme le notaire, est en mesure de

conseiller adéquatement son client en la matière.

Quant au coût des testaments, aucun d'eux n'est gratuit: il faudra payer pour les honoraires du notaire ou de l'avocat qui l'aura préparé.

Qu'il soit olographe ou sous la forme dérivée de la Loi d'Angleterre, il est vrai que le testament devra être vérifié par la Cour Supérieure. Les frais judiciaires pour ce faire: 45 \$ actuellement. Pour ce qui est des honoraires de l'avocat ou du notaire pour exécuter cette procédure très simple, ils feront partie des frais encourus pour le règlement de la succession et ce n'est certainement pas la préparation d'une simple requête qui fera "gonfler" la facture au point de priver les héritiers: en effet, les avocats comme les notaires tiennent compte de la valeur d'une succession, du temps consacré au dossier et des difficultés particulières de la succession qu'ils sont appelés à régler pour déterminer le montant des honoraires qu'ils demanderont à la succession d'assumer.

Même le testament fait par un notaire ou avocat à l'emploi d'une compagnie de fiducie entraîne des frais: ils sont reportés simplement au moment de régler la succession et feront partie des honoraires chargés par la compagnie de fiducie.

Pour ce qui est des risques de perte ou de destruction d'un testament "privé", il importe de

mentionner que l'avocat conservera le testament qu'il a préparé également dans un endroit à l'épreuve du feu et que ce testament sera inscrit au Registre des testaments du Barreau du Québec, tout comme celui préparé par un notaire le sera au Registre de la Chambre des notaires.

Le testament dit authentique bénéficie d'un statut privilégié et ce au Québec seulement: il n'existe en fait qu'au Québec, puisqu'il n'y a de notaires en Amérique du Nord qu'au Québec, ce qui nous vient de nos origines françaises.

En effet, au moment où notre Code Civil fut édicté en 1866, le Québec connaissait deux régimes juridiques: celui d'origine française et le britannique. Deux régimes d'inspiration et de tradition différentes, mais tout aussi valables l'un que l'autre.

Il est temps que cesse cette éternelle dispute entre notaires et avocats et que l'on se rende à l'évidence une fois pour toutes: ils ont reçu une même formation en droit civil et chacun peut préparer un testament qui soit conçu en fonction des besoins de son client.

Aucun d'eux ne peut prétendre détenir le monopole de la vérité, même en matière de testament et de succession! Il ne faut donc pas prendre le lecteur de La Tribune et la moyenne des gens pour plus bêtes qu'ils ne sont...

Francine Dufresne, avocate  
Daigle, Delorme, Le Bel, Bureau

POINT DE VUE

## L'entreprise agricole: prendre le taureau par les cornes

NDLR - A l'occasion de la Semaine de la gestion agricole (15-22 janvier), l'Union des producteurs agricoles nous a soumis un texte dont voici de larges extraits.

(...) Si la gestion est devenue importante en agriculture, c'est d'abord parce que nos entreprises agricoles sont devenues de véritables PME. En effet, tout le monde sait que l'agriculture a connu au cours de cinquante dernières années des transformations radicales. Au fur et à mesure que la société s'urbanisait, on est passé d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché fortement intégrée à l'ensemble de l'économie. Hautement capitalisée, la PME agricole est très ouverte dans les rapports qu'elle entretient avec le reste de la société. En 1989, une entreprise agricole type dispose d'un actif de 600 000 \$, réalise un chiffre d'affaires de 175 000 \$ et procure l'équivalent de trois emplois à temps plein. Or, comme ces chiffres le démontrent, la PME agricole nécessite énormément de capitaux comparativement à son chiffre d'affaires et aux emplois créés directement. Par conséquent, en plus des problèmes de financement évidents que connaissent nos entreprises agricoles, celles-ci exigent des hommes et des femmes qui en sont à la tête, des capacités de gestion très élevées. Etre agriculteur aujourd'hui, ce n'est plus seulement cultiver la terre et élever des animaux,

c'est aussi et surtout gérer une petite entreprise avec tout ce que cela exige d'habiletés, de connaissances et d'outils permettant la prise de décision. Se fixer des objectifs, s'informer, s'entourer, planifier, calculer, décider, contrôler et s'adapter, voilà autant de gestes prêtés aux chefs d'entreprises et qu'on retrouve chez l'agriculteur d'aujourd'hui.

Gérer une entreprise agricole, c'est, par exemple, connaître sa capacité financière de réaliser ses projets, c'est identifier les secteurs faibles de son exploitation et y porter une attention particulière, c'est emprunter aux meilleures conditions possibles en tenant compte de ses projets futurs, c'est faire son budget à chaque année, c'est mesurer les risques associés à un changement de productions, à une modification du système d'alimentation ou tout simplement à la décision de semer lorsque les prix sont incertains, c'est décider de louer plutôt que d'acheter tel équipement et c'est bien d'autres choses encore.

### Gestion suivie

Par une gestion suivie de ses opérations, il est possible d'accroître de façon significative les résultats économiques de son entreprise. Les résul-

tats compilés chez les membres des syndicats de gestion agricole montrent des écarts de 30 p.cent entre ceux qui exercent par ce moyen une gestion suivie de leur exploitation depuis plus de trois ans et ceux qui l'ont depuis moins d'années. Par ailleurs, ces mêmes résultats nous montrent des écarts de performance très importants entre des entreprises comparables, ce qui indique bien les possibilités réelles d'amélioration offertes aux agriculteurs.

D'autre part, bien que la gestion apparaisse comme une activité nécessaire à l'entreprise agricole moderne, elle est aussi et peut-être avant tout un moyen donné aux hommes et aux femmes qui vivent sur ces entreprises d'en contrôler le développement en fonction de leurs aspirations et de leur mieux-être.

Pour bien comprendre ce qui vient d'être énoncé, il faut savoir que les agriculteurs et les agricultrices ont un rapport avec leur entreprise différent de celui qu'on retrouve dans d'autres secteurs. Par exemple, l'agriculture est encore largement perçue comme un mode de vie familiale. Or, pour répondre aux exigences du marché, l'entreprise agricole s'est considérablement transformée. Dans ce processus, beaucoup de fermes sont disparues, d'autres se sont consolidées. De moins en moins de gens vivent sur les fermes: le capital a remplacé le tra-

vail. Tout cela s'est fait tellement vite que les agriculteurs ont souvent eu le sentiment de perdre le contrôle.

### Espoir

Mais depuis quelques années, il y a de l'espoir. Les jeunes et les femmes en particulier ont introduit un nouveau discours dans le milieu agricole. On est beaucoup plus soucieux de questions aussi fondamentales que la qualité de vie et l'environnement. On ne veut surtout plus entendre ces discours fatalistes sur ce que sera l'entreprise de l'avenir. En bon gestionnaire, on a donc pris le taureau par les cornes, une bonne fois pour toutes. On ne se laissera pas mourir. On attache donc beaucoup plus d'importance aux possibilités qu'on a d'améliorer son exploitation en fonction de ses priorités. On n'applique plus de recettes, on veut savoir pourquoi faire telle ou telle chose, on veut comprendre. Bref, la gestion en agriculture, c'est une façon de se donner des entreprises qui soient avant tout des instruments permettant la réalisation du mieux-être des hommes et des femmes qui en vivent, tout en nourrissant la population à meilleur compte.

André D. Beaudoin, président  
Fédération des syndicats de gestion du Québec

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ  
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH  
Adjoint au président (adm.)  
et Secrétaire trésorier

LIONEL DALPÉ  
Adjoint au président (prod.)  
et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

JEAN ROY  
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN  
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU  
Chef adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRE  
Chef de pupitre

DENIS MESSIER  
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
Directeur de la publicité

J. BERTIN ST-AMAND  
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD  
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE  
Chef de la production

J. JACQUES DELORME  
Chef des opérations

GERARD PÉPIN  
Adjoint

GASTON GRENIER  
Adjoint

CHARLES-ÉMILE CHARRON  
Chef pressier

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU  
Chef comptable

JULIENNE POULIN  
Gérante du crédit

EXPÉDITION

MICHEL DOYON  
Gérant

BÂTISSE

ANDRÉ JACQUES  
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ  
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU  
Adjoint au directeur

Gérants de district:

JACQUES FAUCHER

MICHEL FURNIER  
MICHEL LAVOIE  
SERGE NADEAU

CLAUDE OUELLET

JEAN-MARC PÉPIN  
GASTON PINARD  
JEAN-CHARLES POULIN

## Un groupe prétend qu'il va tuer l'ex-premier ministre belge

**BRUXELLES (Reuter)** — Un correspondant se réclamant des brigades socialistes révolutionnaires a téléphoné hier en fin de journée au journal belge Le Soir pour indiquer que son organisation allait tuer l'ancien premier ministre belge Paul Vanden Boeynants, disparu depuis samedi.

Un journaliste du Soir a déclaré que le correspondant téléphonique avait affirmé en substance que "VDB" serait bientôt découvert en morceaux.

"Vous reverrez VDB en petits morceaux. Ne prévenez pas la police. Ça ne sert à rien. On vous observe", a déclaré le correspondant.

Un porte-parole du centre de crise mis sur pied pour coordonner les recherches dans l'ensemble du pays a déclaré que tout nouvel élément dans l'enquête était examiné sérieusement. La télévision RTL a affirmé que le centre de crise avait reçu un appel téléphonique identique à celui du Soir, mais le porte-parole n'a pas confirmé cela.

Les brigades socialistes révolutionnaires ont revendiqué l'enlèvement de Vanden Boeynants dans deux appels téléphoniques donnés dimanche à la radio-télévision francophone de Belgique RTBF. Les enquêteurs ont déclaré ne jamais avoir entendu parler de cette organisation dans le passé.

La gendarmerie belge avait annoncé lundi soir qu'elle avait cessé de fouiller les bois de Baudour, près de Mons, sans y avoir trouvé le corps de Vanden Boeynants.

Dans un précédent appel téléphonique à la RTBF, un correspondant anonyme avait indiqué que le corps sans vie de Vanden Boeynants se trouvait dans ces bois, qui couvrent quelque 17 hectares près de la frontière belgo-française.

Vanden Boeynants, 69 ans, a disparu samedi soir de son domicile bruxellois. Son appareil auditif, sa pipe et l'une de ses chaussures ont été retrouvés sur le sol du garage où il venait de ranger sa voiture.

Les enquêteurs craignent pour la santé de celui que tous les Belges connaissent par ses initiales VDB. Cardiaque, il doit absolument prendre deux médicaments différents, surtout dans des conditions de stress.

## Moscou projetterait un putsch à Kaboul

**ISLAMABAD (AFP)** — Les Soviétiques ont élaboré des plans pour monter un coup d'Etat à Kaboul destiné à mettre en place l'homme de leur choix après l'accomplissement, le 15 février prochain, du retrait de l'Armée rouge d'Afghanistan, a affirmé lundi à Islamabad M. Gulbudin Hekmatyar, un des dirigeants de la résistance afghane.

Sachant qu'ils laissent derrière eux le gouvernement Najibullah à Kaboul en position affaiblie, les Soviétiques "s'adonnent à des conspirations pour le cas de son inévitable effondrement", a déclaré M. Hekmatyar, chef du parti fondamentaliste Hezbe Islami, au cours d'une conférence de presse.

Moscou veut "passer le pouvoir à des éléments qui pourraient être utilisés contre les forces des Moudjahidines après la chute de l'actuel régime de Kaboul", a-t-il poursuivi, ajoutant que dans cette perspective les Soviétiques avaient même tenté de gagner à leurs plans des commandants de la résistance.

"Ils veulent la guerre civile en Afghanistan", pour faire avancer leurs intérêts, et non un "transfert pacifique du pouvoir aux Moudjahidines", a dit le chef du Hezbe Islami.

## Bonn modifie sa position sur l'usine de Rabta

**BONN (AFP-Reuter)** — Le gouvernement ouest-allemand a modifié hier sa position dans la polémique sur la nature de l'usine libyenne de Rabta, et l'éventuelle participation en toute connaissance de cause de firmes ouest-allemandes à sa construction, et parle maintenant sans détours "d'une fabrique d'armes chimiques", notent les observateurs.

Le ministre des Finances Gerhard Stoltenberg (CDU) a utilisé lundi, pour la première fois depuis que l'affaire a éclaté, dans une déclaration à la presse, le terme de "fabrique d'armes chimiques" et celui "d'installation de matériel de guerre" pour qualifier l'usine de Rabta.

"Nous devons admettre que dans cette usine, il y a un département qui sera en mesure de produire des gaz toxiques", a déclaré Stoltenberg après sa conférence de presse. "Cette thèse s'appuie sur des indications et des informations concrètes", a-t-il ajouté sans plus de précisions.

Jusqu'à présent, les autorités ouest-allemandes avaient toujours pris soin d'éviter un langage aussi dépourvu d'ambiguïté. Cette nouvelle attitude donne à penser, toujours selon les observateurs, que Bonn s'est finalement rallié à la position américaine selon laquelle l'usine "Pharma 150" de Rabta, située à 80 km au sud de Tripoli, n'est pas destinée à la production de médicaments, comme le prétendent les Libyens, mais à celle d'armes chimiques.

Lors d'une autre manifestation à la mémoire d'un étudiant qui s'est immolé par le feu voilà 20 ans

## 14 opposants connus au régime tchécoslovaque arrêtés

**PRAGUE (AFP)** — Quatorze opposants connus au régime tchécoslovaque ont été arrêtés hier à Prague, lors d'une nouvelle manifestation à la mémoire de l'étudiant Jan Palach — 20 ans jour pour jour après son suicide en protestation contre l'écrasement du "Printemps de Prague" —, selon une information diffusée par l'agence de presse officielle tchécoslovaque CTK.

De manière tout à fait inhabituelle, CTK a publié les identités complètes (nom, date de naissance et adresse) de ces 14 personnes, membres pour la plupart de la Charte 77 pour les droits de l'Homme, et ces informations ont été lues intégralement lors des informations télévisées lundi soir.

Parmi les personnes arrêtées figurent deux des trois porte-parole actuels de la Charte 77, Mme Dana Nemcova et M. Sacha Vondra, ainsi que le dramaturge Vaclav Havel et le fondateur du groupe anti-conformiste Enfants de Bohême, M. Petr Placak.

Ces 14 personnes étaient "détenues en raison de leur violation répétée et grossière des appels lancés par les organes d'Etat", selon ce communiqué officiel dénonçant l'action "d'éléments anti-Etat, organisés sous le prétexte de l'anniversaire du suicide de Jan Palach, (qui) ont tenté de continuer lundi la provocation de

dimanche sur la place Venceslas à Prague".

"Les provocateurs ont troublé l'ordre public avec leur comportement agressif, malgré les appels répétés à la dispersion (...) des forces de l'ordre" et ces dernières "ont été contraintes d'agir de manière résolue contre ces éléments, (...) de manière à assurer la loi, l'ordre et la sécurité des habitants et des visiteurs de Prague", d'après l'agence officielle.

Les autorités de Prague font porter "l'entière responsabilité" de ces événements sur "les initiateurs de soi-disant structures indépendantes, dont la Charte 77".

La police tchécoslovaque avait utilisé des grenades lacrymogènes et des canons à eau pour disperser, lundi après-midi, sur la place Venceslas au centre de Prague, un nouveau rassemblement à la mémoire de Jan Palach.

Une vingtaine d'opposants connus au régime tchécoslovaque actuel — qui avaient été interpellés avant même le début de la première commémoration pour Jan Palach, dimanche, et relâchés dimanche soir —, avaient déposé des fleurs à sa mémoire sur la place Venceslas, dont les 14 qui ont été appréhendés de nouveau.

Après l'intervention massive des unités anti-émeutes dans l'après-midi, le calme était revenu lundi soir dans le centre de Prague, où un dispositif de police léger montait seulement la garde à proximité de la statue de Saint-



La police tchécoslovaque presse les manifestants de se disperser sur la place Venceslas au Centre de Prague. Pour les obstinés du nouveau rassemblement à la mémoire de Jan Palach, elle a eu recours aux grenades lacrymogènes et aux canons à eau.

Venceslas et dans divers autres points stratégiques de la ville, a constaté le correspondant de l'AFP.

Jan Palach, un étudiant de 20 ans, s'était immolé par le feu le 16 janvier 1969, afin de protester contre l'écrasement du mouve-

ment de libéralisation du Printemps de Prague, décidé par le numéro un soviétique Léonide Brejnev.

# BEAUCOUP À BEAUX COÛTS!

## Voilà le secret de leur popularité.

### FORD TEMPO

La voiture la plus vendue au pays.

Épargnez 1 460 \$ à l'achat d'une Tempo L 2 portières ou 4 portières équipée du Groupe valeur plus 101A.

#### Équipement de série

Moteur 4 cylindres de 2,3 litres HSC, EFI  
Boîte-pont manuelle 5 vitesses surmultipliées  
Direction et freins assistés  
Glaces teintées  
Suspension indépendante à l'avant et à l'arrière  
Traction avant

#### Groupe valeur plus 101A

Climatiseur  
Deux rétroviseurs extérieurs à télécommande électrique  
Radio stéréo électronique AM/FM avec montre  
Essuie-glaces à balayage intermittent

Obtenez cette vedette avec un ensemble de grande valeur. Modèle 2 portières 10 995 \$. Modèle 4 portières seulement :

11 295 \$

### FORD SÉRIE F

Le camion le plus vendu au pays.

Épargnez 2 243 \$ à l'achat d'un pick-up Série F 150 Custom 4x2 avec l'ensemble « Special 5 vitesses » (133" d'empattement) et équipé du Groupe valeur plus 837A.

#### Équipement de série

Moteur de 4,9 litres EFI  
Boîte manuelle 5 vitesses surmultipliées  
Suspension avant Twin-I-Beam  
Système de freinage antiblocage à l'arrière  
Direction assistée  
Amortisseurs à gaz  
Glaces teintées  
Déflecteurs avant  
Pare-chocs avant chromé  
Rétroviseurs extérieurs surbaissés  
Châuffe-moteur  
Désembumeurs de glaces latérales  
Rétroviseur intérieur jour-nuit

#### Groupe valeur plus 837A avec l'ensemble « Special 5 vitesses »

Climatiseur  
Groupe commodité  
Groupe éclairage  
Radio électronique AM/FM avec lecteur de cassettes et montre  
Volant réglable  
Régulateur de vitesse  
Ensemble garniture de pavillon et isolation  
Pare-chocs argent avec marchepied  
Calandre chromée  
Glace de lunette arrière coulissante  
Garniture de tissu et de vinyle  
Tachymètre  
Enjoliveurs sport

Obtenez cette vedette pour aussi peu que :

14 685 \$

### ESCORT

La voiture la plus vendue au monde.

Épargnez 2 278 \$ en combinant le Groupe valeur plus 247A et la remise en argent de 300 \$ de Ford sur les modèles Escort LX 2 portières et 4 portières hatchback.

#### Équipement de série

Moteur 4 cylindres de 1,9 litre EFI  
Boîte-pont manuelle 5 vitesses surmultipliées  
Freins assistés  
Suspension indépendante aux 4 roues  
Dégivreur de lunette arrière  
Garnitures intérieures de luxe  
Isolation de luxe  
Traction avant

#### Groupe valeur plus 247A

Climatiseur  
Direction assistée  
Radio électronique AM/FM avec lecteur de cassettes  
Essuie-glaces à balayage intermittent  
Banquette arrière divisée et rabattable en deux temps  
Deux rétroviseurs extérieurs à télécommande électrique  
Glaces teintées

Obtenez ces vedettes avec cet ensemble de grande valeur pour un prix tout à fait remarquable. Modèle 4 portières 9 782 \$. Modèle 2 portières seulement :

9 482 \$

### MERCURY TOPAZ

La Mercury la plus vendue au pays.

Épargnez 1 460 \$ à l'achat d'une Topaz L 2 portières et 4 portières équipée du Groupe valeur plus 331A.

#### Équipement de série

Moteur 4 cylindres de 2,3 litres HSC, EFI  
Boîte-pont manuelle 5 vitesses surmultipliées  
Direction et freins assistés  
Glaces teintées  
Suspension indépendante à l'avant et à l'arrière  
Traction avant

#### Groupe valeur plus 331A

Climatiseur  
Deux rétroviseurs extérieurs à télécommande électrique  
Radio stéréo électronique AM/FM avec montre  
Essuie-glaces à balayage intermittent

Obtenez cette vedette avec un ensemble de grande valeur. Modèle 2 portières 10 995 \$. Modèles 4 portières seulement :

11 295 \$



Escort LX



\* P.D.S.F. des Tempo L et Topaz L 4 portières 1989, F-150 Custom à cabine ordinaire 4x2 1989 et Escort LX 1989 équipés du Groupe valeur plus, moins la remise en argent de 300 \$ pour l'Escort. Transport et taxes non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à des prix inférieurs. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour la livraison immédiate.

L'offre de remise en argent de 300 \$ s'applique aux modèles neufs Escort 1988-1989. Cette offre est d'une durée limitée. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez les concessionnaires. L'économie est basée sur la différence entre le P.D.S.F. des modèles mentionnés équipés du Groupe valeur plus versus le prix de ces mêmes options achetées séparément. Les prix peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails. Les annonces de meilleurs vendeurs sont basées sur les derniers rapports de production mondiale et les données de R. L. Polk.

## Le Carrefour intervention suicide poursuit sa campagne jusqu'à la fin mars

**SHERBROOKE (DD) — Le Carrefour intervention suicide (CIS) poursuit jusqu'à la fin mars sa campagne de sensibilisation et de financement.**

Avec un objectif de 25,000 \$, l'organisme a amassé 11,000 \$ auprès du grand public et compte maintenant approcher le monde des affaires.

Le CIS a par ailleurs rejoint au-delà de 2,000 personnes dans le cadre du volet sensibilisation de sa campagne, lors d'opérations de sollicitation téléphonique et postale, de conférences et de journées d'information dans

des centres commerciaux.

"On s'est aperçu que 51 pour cent des gens connaissent le CIS", explique le directeur de l'organisme, Louis Lemay.

Celui-ci a indiqué en entrevue que le Carrefour est formé d'une équipe de 55 personnes bénévoles qui offrent un service d'écoute et d'intervention auprès des personnes suicidaires.

"Les bénévoles, pour nous c'est la base, ils assurent une disponibilité 24 heures sur 24 et s'adressent spécifiquement aux personnes suicidaires", précise le responsable.

M. Lemay mentionne en outre que le service du CIS n'est pas anonyme, mais confidentiel. L'identité des personnes qui utilisent ses services peut être connue des intervenants, ce qui leur permet de garder contact avec le bénéficiaire et d'effectuer un suivi.

"Ce peut être la personne suicidaire qui prend contact avec nous, ou un voisin, ou un ami", explique M. Lemay.

Les statistiques démontrent que les services du Carrefour d'intervention suicide sont de plus en plus en demande.



Louis Lemay

Ainsi, entre les mois d'octobre et novembre 1988, on a enregistré une hausse de 36 pour cent du nombre d'appels, ceux-ci passant de 202 à 276.

Au cours de l'année financière 1987-88 (du 1er avril au 31 mars), 2,034 appels ont été logés au CIS, tandis que depuis le début de l'année 1988-89, on a déjà dépassé 2,257 appels.

Et même si bon nombre d'appels proviennent de personnes qui ont déjà utilisé les services du CIS, mentionne Louis Lemay, "à chaque mois depuis avril 88 on a en moyenne 38 nouvelles personnes suicidaires qui nous téléphonent".

### Recrutement

Le Carrefour intervention suicide est également en campagne de recrutement et donnera une soirée d'information ce soir à 19h30 au 2424 rue King ouest.

TRAITEMENT DÉLICAT  
pour le corps  
et...  
pour le coeur!

Freddie Coiffure 505 Carlier Sherbrooke  
562-4747 565-2180

41947

## Une nouvelle agence de coopération internationale en voie d'implantation à Sherbrooke

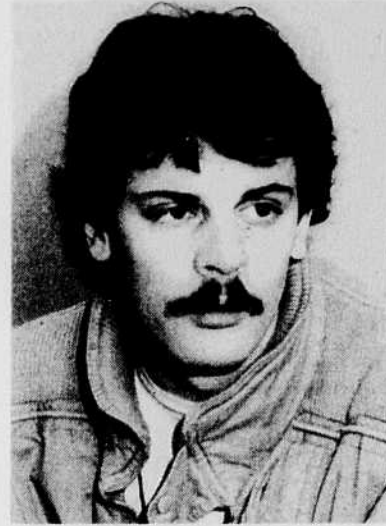
**par Denis DUFRESNE SHERBROOKE — Une nouvelle agence de coopération internationale est en voie d'implantation à Sherbrooke et s'apprête à envoyer ses premiers coopérants dans un pays du Tiers monde.**

Il s'agit du Regroupement alliance internationale, un organisme mis sur pied en 1986 à Québec et qui vise à éveiller les jeunes à la problématique du sous-développement par leur implication dans des projets concrets, comme l'explique le président de l'organisme, Michel Lambert.

"Nous sommes d'abord une organisation de jeunes. L'an passé 11 jeunes sont allés au Nicaragua pour travailler dans une pépinière. Cette année, on est en train de former une nouvelle brigade qui ira là-bas pour quatre semaines", mentionne Michel Lambert.

Au retour, précise-t-il, les participants sont invités à poursuivre leur implication auprès du pays qu'ils ont visité et où ils ont établi des liens de solidarité.

"On recherche des contacts humains avant tout, on fait de l'entraide et de la coopération", dit le responsable du Regroupement.



Michel Lambert

Si le Nicaragua a de nouveau été retenu comme destination cette année, l'an prochain on compte se rendre dans un pays d'Afrique de l'Ouest, signale Michel Lambert.

### Implication

"On ne demande pas aux jeunes d'arriver avec une spécialisation. On leur demande de s'impliquer car ce qui compte

c'est le goût d'aller là-bas pour faire quelque chose de concret", dit le président du Regroupement, précisant que l'an dernier au Nicaragua les participants "ont travaillé au pic et à la pelle, ont mesuré des tranchées et rempli des sacs de terre".

"Les gens là-bas étaient pris avec le temps des semailles, ils n'avaient pas le temps de s'occuper de cette pépinière, mais aujourd'hui ce projet-là rapporte des dividendes", explique M. Lambert.

Cette année encore, le Regroupement alliance internationale compte impliquer des jeunes dans un projet agricole. Une campagne destinée à amasser des fonds pour le voyage doit débiter le 1er février auprès des organismes sociaux et des syndicats de la région. Entre 10 et 15 jeunes de l'Estrie pourront prendre part à cette expérience de coopération internationale, qui doit se dérouler en mai.

Les participants — qui ne sont pas rémunérés — sont appelés à défrayer 75 pour cent du coût de leur billet d'avion.

Une rencontre d'information doit avoir lieu le mercredi 25 janvier à 19h00 à la faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke.

## Baisse de 24 % en 10 ans des décès dus aux maladies du coeur

**MONTEREY, Californie (AFP) — Le nombre des décès dus aux maladies cardiaques et cardiovasculaires a baissé de 24 pour cent au cours des 10 dernières années, mais ces maladies restent en tête de liste des causes de décès aux États-Unis, tuant une personne toutes les 32 secondes, selon l'American Heart Association (AHA).**

Dans son rapport annuel publié dimanche à Monterey, le président de l'Association américaine de recherches sur les maladies cardiaques, le Dr Bernadine Hea-

ly, écrit que la diminution du nombre de décès causés par ces maladies est constant et vraisemblablement irréversible, mais que celles-ci tuent néanmoins un million d'Américains par an.

Selon les experts cités dans le rapport, cette diminution du nombre des décès chiffrée par la AHA est notamment due à l'amélioration des services médicaux, à la diminution du nombre des fumeurs, à des régimes alimentaires plus sains et à des programmes d'exercices physiques de plus en plus suivis.

### En bref

**• Série de cours sur le budget** — Le Service budgétaire populaire de l'Estrie annonce le début d'une série de cours sur le budget. Cette série compte cinq cours donnant à la personne les moyens de prendre son budget en main. Parmi les thèmes abordés, il y a la place de l'alimentation dans le budget, le crédit, ses attrait et ses pièges, les solutions à l'endettement, les dépenses fixes et les dépenses variables, ainsi que les dépenses annuelles à prévoir.

Les intéressés peuvent communiquer au numéro de téléphone du Service budgétaire populaire. Ces cours sont offerts en collaboration avec le programme de formation sur mesure de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

**• L'équipe psychiatrique et la maladie mentale** — A la suite du succès sans précédent de sa dernière rencontre mensuelle, à laquelle 106 personnes assistaient, l'Association des parents et amis des malades mentaux présente maintenant une soirée d'information sur l'équipe psychiatrique et la maladie mentale. C'est le docteur Denis LePage, psychiatre et directeur du département de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, ainsi que Mme Céline Boulanger, infirmière-chef du même département, qui agiront comme personnes-ressources.

Is expliqueront le rôle de l'équipe psychiatrique, qui, aux yeux de plusieurs personnes, est mystérieux, voire redoutable. Ils décriront ce qui se passe quand on hospitalise une personne et quels soins elle reçoit. La rencontre est gratuite.

**• A la recherche de jumeaux** — A la fin du mois de janvier, le Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval poursuivra une étude portant sur les effets de la pratique quotidienne de deux heures d'exercice sur le poids corporel. A cette fin, six paires de jumeaux identiques masculins âgés de 18 à 30 ans et disponibles à temps plein pendant quatre mois sont recherchés. Les participants recevront un bon salaire et leurs frais de pension seront couverts par le Laboratoire.

Le but de ces travaux est de déterminer dans quelle mesure ce traitement est efficace relativement à la perte de poids et comment l'hérédité favorise certains individus plus que d'autres. Les intéressés peuvent communiquer à frais virés avec Me Guy Fournier au Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval.

**• Décès: nouveau guide** — Le bureau de Communication-Québec à Sherbrooke vient de publier un tout nouveau guide intitulé "Que faire en cas de décès", à l'intention des Estriens. Ce document unique décrit les principaux gestes à poser en prévision de son propre décès et les démarches à effectuer après la disparition d'un être cher.

Pour se procurer gratuitement le guide, il suffit de téléphoner au bureau de Communication-Québec à Sherbrooke. Les appels de l'extérieur peuvent être faits sans frais en composant le zéro et en demandant au téléphoniste le Zénith Communication-Québec.



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

CENTRE ST-MICHEL 135 ouest, rue King Sherbrooke (Québec)

### ST-MICHEL. UN CENTRE DE FORMATION POUR TOI!

#### DIPLÔMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP)

- SECRÉTARIAT 1½ AN
- COMPTABILITÉ 1½ AN

#### CONDITIONS D'ENTRÉE AU DEP

- L'élève du secteur régulier doit détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou être âgé de seize (16) ans et avoir réussi les matières de quatrième secondaire suivantes: langue maternelle, langue seconde, mathématiques, enseignement moral et religieux catholique ou protestant ou enseignement moral.
- L'élève du secteur adulte doit détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou avoir réussi les matières de quatrième ou cinquième secondaire suivantes: langue maternelle, langue seconde, mathématiques.

DÉBUT DES COURS: Première semaine de février 1989

INFORMATIONS ET INSCRIPTION:

**822-5606**

#### ATTESTATIONS DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (ASP)

- SECRÉTARIAT MÉDICAL, 450 heures
- SECRÉTARIAT JURIDIQUE, 450 heures
- SECRÉTARIAT BUREAUTISÉ, 450 heures
- COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, 450 heures

#### CONDITIONS D'ENTRÉE AU ASP

- SECRÉTARIAT MÉDICAL ET SECRÉTARIAT JURIDIQUE  
Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) d'agent ou agente de bureau ou détenir un diplôme d'études secondaires (DES) avec mention secrétariat.
- SECRÉTARIAT BUREAUTISÉ ET COMPTABILITÉ INFORMATISÉE  
Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) d'agent ou agente de bureau ou détenir un diplôme d'études secondaires (DES) avec mention secrétariat et application d'opérations bureautiques.

DÉBUT DES COURS: PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER 1989

INFORMATIONS ET INSCRIPTION:

**822-5606**

## À la C.S.C.S., une éducation de choix!



INSCRIPTIONS

DU 6 FÉVRIER 1989 AU 24 FÉVRIER 1989



DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



Nouveau gymnase

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Lors de l'inauguration du nouveau gymnase de l'école Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville, étaient réunis le commissaire du secteur Michel Deveau, le président du comité d'école, Luc Lacroix, la directrice de l'école, Huguette Périgny, la présidente de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, Caroline Paquette, et le directeur général de la CSCS, Bernard Desruisseaux.



Bibliothèque du Collège du Sacré-Coeur

(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Plusieurs personnalités ont pris part à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque du Collège du Sacré-Coeur, où on a également procédé à d'importants travaux de rénovation et de réaménagement. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Évelyne Lessard, directrice de la vie étudiante, Raynald Gagné, directeur général, Mgr Georges Cloutier, vicaire général du diocèse de Sherbrooke, André J. Hamel, député de Sherbrooke, Conrad Chapdelaine, président du conseil d'administration, ainsi que Serge Cardin, conseiller municipal et représentant du maire de Sherbrooke.



Cinq générations

Cinq générations de femmes toutes en bonne santé sont réunies sur cette photo: à l'arrière, à gauche, Mme Germaine Baillargeon Laventure, de St-Elie d'Orford et, à droite, sa fille, Mme Alice Laventure Pruneau, de Rock Forest; devant, à gauche, Mme Laura Ponton Baillargeon, du foyer St-Joseph, mère de Germaine, et, à droite, Mme Manon Pruneau Goulet, de Rock Forest, fille d'Alice, et son bébé Gabrielle. Les âges vont de trois mois à 94 ans et cinq mois.

Ephémérides

C'est le mardi 17 janvier 1989, 17<sup>e</sup> jour de l'année.  
Fêtes à souhaiter:  
Antoine, (moine en Egypte, mort en 356), Anthony, Roseline (religieuse morte en 1329).  
Anniversaires historiques:  
1988 — Leslie Manigat devient le nouveau président d'Haïti.  
1947 — Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, meurt à Los Angeles, où il était en visite.  
1945 — L'armée soviétique et les patriotes polonais libèrent Varsovie, après plus de cinq ans d'occupation allemande.  
1879 — Mort d'Octave Crémazie, premier poète national canadien.

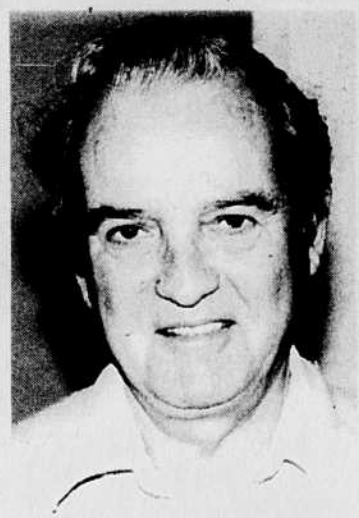
Ils sont nés un 17 janvier:  
Le physicien et homme d'état américain Benjamin Franklin (1706-1790)

L'écrivain russe Anton Tchekov (1860-1904)

PENSÉE DU JOUR:

Il vaut mieux avoir de l'avenir que du passé. (Victor Cousin)

La Tribune salue



Jean-Paul Bolduc, bénévole aux jeux de galets, au Club d'âge d'or St-Boniface.

Carnet communautaire

Souper-conférence

Un souper-conférence de l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie amènera M. Roland Thériault, associé principal de William Mercer Ltée, de Montréal, à aborder la question des politiques et pratiques de détermination des augmentations salariales en 1989. Ce sera à l'hôtel Le Président le mardi 24 janvier à partir de 18 heures pour l'accueil. Le souper aura lieu à 18h30 et la conférence débutera vers 19h30. Les réservations peuvent être faites auprès de M. André Petit à l'Université de Sherbrooke.

La maladie: un défi

C'est bien demain, mercredi 18 janvier, et non le 11, que M. Michel Pruneau, acupuncteur et auteur du livre "La santé n'est pas l'absence de maladie", prononcera une conférence sous les bons soins de Solidarité Cancer de l'Estrie. Intitulée "La maladie, un défi", la conférence aura lieu, cette fois seulement, au CLSC Gaston Lessard, 1200 King Est à 19h30. C'est gratuit.

Bizarreries

Histoires insolites

par Marie-Claude THORAVAL  
Agence FRANCE-PRESSE

Comme tous les ans, en 1988, l'insolite, l'inattendu, l'humour noir ou rose s'est glissé dans l'information venant des quatre coins du monde.

Une poussée de dents

Un vieux monsieur de 101 ans, habitant au nord-ouest de la Chine, a eu la surprise de voir, oh miracle, ses dents repousser en une nuit. Ma Yonghan n'a jamais fumé ni bu d'alcool et ne mange qu'avec frugalité.

Sucre d'orge et Sida

Un confiseur d'une petite ville ouest-allemande, engagé dans la lutte contre le Sida, propose aux gourmands des bâtons de sucre d'orge dont l'un des côtés est muni d'un préservatif. Sur la partie supérieure de l'emballage du "Safer-sex Lolly", il est indiqué: Attention, ne pas manger le préservatif.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi.

Situation générale: plusieurs dépressions de faible intensité traverseront le Québec d'ouest en est au cours des prochains jours. Elles apporteront un peu de neige et maintiendront un temps relativement doux.

ESTRIE: nuageux avec faible neige passagère en après-midi. Max.: -6 à -8. Min.: -15 à -17. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 70 p.c.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, BEAUCÉ: ennuagement suivi de faible neige. Max.: -8 à -10. Min.: -17 à -20. Vents modérés. Risque de précipitations: 70 p.c.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTRÉAL: nuageux avec faible neige passagère. Max.: -6 à -8. Min.: -13 à -17. Vents modérés par moments.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: faible neige cessant en après-midi. Max.: -9 à -12. Min.: -18 à -22. Vents modérés. Risque de précipitations: 90 p.c.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES: faible neige. Max.: -7 à -9. Min.: -16 à -19. Vents modérés. Risque de précipitations: 90 p.c.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: ennuagement suivi de faible neige en après-midi. Max.: -13 à -15. Min.: -20 à -23. Risque de précipitations: 60 p.c.

CHARLEVOIX et RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA: ennuagement. Max.: -12 à -15. Min.: près de -18. Risque de précipitations: 20 p.c.

STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORILLON: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -12 à -15. Min.: près de -18.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi. Max.: -12 à -15. Min.: -22 à -25.

BASSE CÔTE-NORD, SECTEUR DE NATASHQUAN ET A L'OUEST, ANTICOSTI: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -15. Min.: -22 à -25.

SECTEUR A L'EST DE NATASHQUAN: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -15. Min.: -20 à -22.

Vers le soleil

Acapulco ——— 32	Miami Beach 19 variable 28
Barbade ——— 29	Myrtle Beach 13 variable 21
Bermudes ——— 22	Nassau ——— 27
Brownsville 18 pluie 24	Orlando 20 couvert 27
Daytona Beach 19 brume 30	Palm Springs ——— 21
La Havane 19 clair 30	Reno -6 clair 5
Honolulu ——— 27	San Juan 21 pluie 27
Kingston 23 clair 31	Tampa 21 nuageux 28
Las Vegas -2 clair 11	Trinidad ——— 30
Los Angeles 9 clair 20	West Palm Beach 17 clair 28
Mexico 11 clair 25	

**LE TRI'EAU LIT D'EAU**

*écon' eau*

**ACCESSIBLE! 191\$**

LIT D'EAU COMPLET EN MÉLAMINE AVEC CHAUFFE-EAU rég. 329\$

*intell' eau*

**BONNE AFFAIRE! 393\$**

ENSEMBLE CONFORT INCLUANT LIT D'EAU ET ACCESSOIRES rég. 574\$

*toxéd' eau*

**GÂTEZ-VOUS! 595\$**

ENSEMBLE DE LUXE ÉQUIPÉ DE LA TÊTE AUX PIEDS rég. 849\$

**Garantie 90 nuits**

*Exclusif*

**Vous l'aimez ou nous vous l'échangeons.**

**aquabec**

LITS D'EAU

364, RUE SHERBROOKE  
MAGOG

**847-2803**

FINANCEMENT • MISE DE CÔTÉ et INSTALLATION DISPONIBLES

\* SUR ACCEPTATION DE CRÉDIT

# Une trêve fragile s'installe à St-Pierre-et-Miquelon

**ST-PIERRE (PC)** — Une trêve fragile s'est installée hier dans la petite île française de St-Pierre secouée par le conflit de la pêche, alors que les St-Pierrais en colère attendaient l'arrivée de leur nouveau préfet de Paris, Jean-Pierre Marqué.

L'aéroport local, bloqué par des centaines de manifestants dimanche, a été rouvert vers midi

hier après que Paris, s'efforçant de désamorcer la crise, eût rappelé en France les deux avions

militaires transportant des renforts de gendarmerie. Ils avaient été envoyés en prévision d'une manifestation qui devait coïncider avec l'arrivée du nouveau préfet, Jean-Pierre Marqué.

Mais en fin d'après-midi, les insulaires avaient de nouveau disposé des camions lourds à proximité des pistes et se tenaient prêts à se rendre à l'aéroport à la moindre alerte, au cas où un autre avion militaire aurait tenté de se poser.

Pendant que des responsables de St-Pierre poursuivaient des négociations difficiles, par téléphone, avec Paris, les tempéraments s'échauffaient et la situation demeurait tendue.

Les St-Pierrais sont outrés de ce que le gouvernement français ait autorisé un deuxième chalutier breton, la Grande Hermine, à venir pêcher dans les eaux de la région, rejoignant le Victor Plevin qui y pêche depuis plus d'une semaine.

Dans la matinée d'hier, nouvel épisode du conflit entre les insulaires et la métropole, un groupe d'ouvriers d'une usine de transformation du poisson brandissant des haches a tranché les amarres d'un remorqueur militaire français, le Centaure, qui a dû quitter le quai du port de St-Pierre pour mouiller en rade.

Frustrées, les autorités de St-Pierre craignent une poussée de violence si Paris n'intime pas aux chalutiers l'ordre de cesser de pêcher près de l'archipel français, à environ 20 kilomètres au sud de Terre-Neuve.

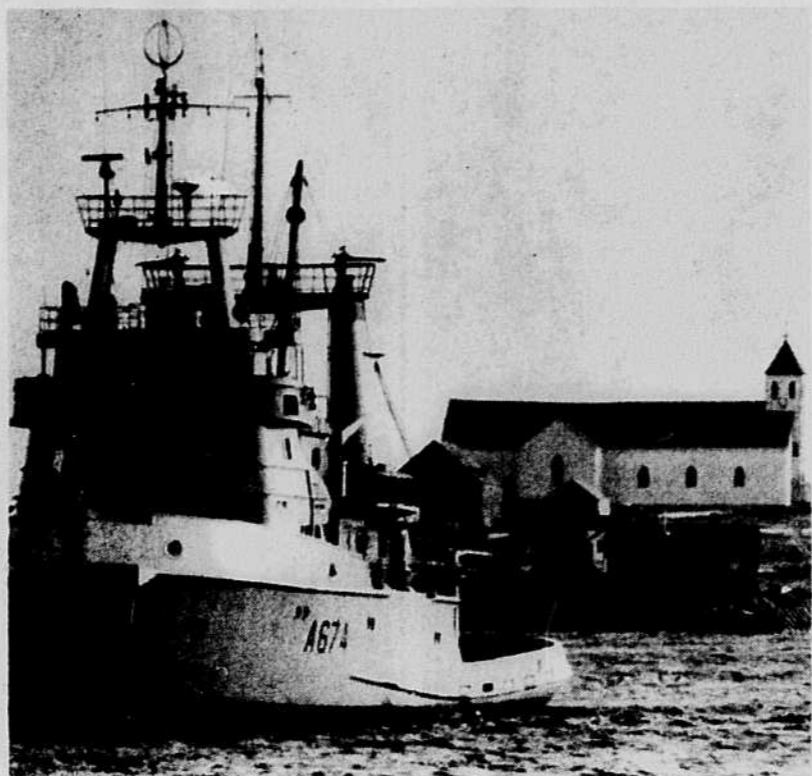
On est sans cesse au bord de l'affrontement, déclarait Albert Pen, sénateur-maire de l'archipel, qui a ajouté qu'on avait évité de peu le massacre, dimanche. "Si un seul des gendarmes était descendu de l'avion militaire, cela aurait tourné au massacre, car les gens avaient des fusils de chasse", a-t-il dit.

Les insulaires ne se satisfont pas du départ des avions. "Les bateaux de pêche doivent partir aussi, l'île se bat pour sa survie", lançait Remy Briand, président du comité économique de St-Pierre.

Plusieurs pêcheurs ont indiqué hier leur intention de protester vigoureusement s'ils n'obtenaient pas satisfaction, et M. Briand a confirmé qu'on ne pouvait écarter la possibilité que la situation tourne à la violence.

Dans ce contexte, l'arrivée du nouveau préfet, attendu mardi soir, pourrait envenimer la situation si un accord n'est pas intervenu dans l'intervalle.

Les 6,000 habitants de St-Pierre affirment que les énormes bateaux de la France métropolitaine compromettent la survie de l'économie locale en décimant les bancs de poisson qui constituent leur principal gagne-pain.



(Laserphoto PC)

Dans la matinée d'hier, un groupe d'ouvriers d'une usine de transformation du poisson brandissant des haches a tranché les amarres d'un remorqueur militaire français, le Centaure, qui a dû quitter le quai du port de St-Pierre pour mouiller en rade.

## Ottawa considère que les derniers incidents lui "donnent raison" dans le conflit des pêches

**OTTAWA (PC)** — Les incidents survenus ces derniers jours dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon "donnent raison" à Ottawa dans ses négociations avec Paris sur la question des pêches qui enveniment les relations canado-françaises depuis près de deux ans.

La bisbille qui a éclaté entre Paris et les insulaires "démontre certainement une chose. C'est que les arguments qu'on a toujours avancés pour dire qu'il y a de la surpêche dans la zone disputée sont fondés. Ils s'en rendent eux-mêmes compte maintenant", a affirmé hier un haut-fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, M. Paul Lapointe, négociateur principal aux Affaires maritimes Canada-France.

M. Lapointe n'exclut pas que les incidents survenus dans l'archipel, où des gendarmes français ont été refoulés dimanche par des insulaires armés à leur arrivée à l'aéroport de Saint-Pierre, puissent servir "jusqu'à un certain point" le Canada dans ses négociations avec la France, dans la mesure où les 6,000 habitants de l'archipel font mieux entendre leurs intérêts face à la métropole.

"Naturellement, pour nous, ce serait bien plus facile de ne faire affaire qu'avec les Saint-Pierrais", a dit M. Lapointe.

Prudent, Ottawa ne veut pas s'immiscer et considère la bisbille entre Paris et Saint-Pierre comme une "affaire interne" qui ne devrait pas, en principe, affecter la médiation entreprise en novembre dernier entre les deux pays sous la direction du président de la Banque inter-américaine de développement, M. Enrique Iglesias.

Le travail de M. Iglesias prend fin le 31 janvier prochain, a indiqué M. Lapointe, qui a refusé de dire si la médiation avait permis de rétablir le contact entre

Ottawa et Paris, qui ont suspendu toute négociation l'automne dernier. M. Iglesias travaille sous le sceau de la confidentialité et il n'est pas question pour lui de rendre public un rapport sur sa médiation, qui porte exclusivement sur les quotas de pêche.

Au ministère fédéral des Pêches et Océans, c'était hier la consigne du silence. La porte-parole Bonnie Mewdell s'est bornée à réitérer la position canadienne dans ce dossier, à savoir qu'il n'est pas question de trouver une solution définitive au problème des quotas avant que les deux pays n'aient résolu leur différend frontalier. Paris voudrait à l'inverse régler la question des quotas avant celle des frontières autour de l'archipel.

Mme Mewdell a affirmé qu'Ottawa était confiant que la médiation entreprise par M. Iglesias "conduira au règlement de la dispute dans un très proche avenir".

## Le refus de Bourassa de recevoir la Légion d'Honneur ne soulève ni polémique ni malaise à Paris

par Jean-Paul BURY

**PARIS (PC)** — Le refus de M. Bourassa de recevoir la Légion d'Honneur lors de sa visite officielle en France, la semaine prochaine, ne soulève ni polémique ni malaise à Paris. Sans retenir bien sûr l'argumentation "un peu mince", mise en avant par le porte-parole du premier ministre, M. Ronald Poupard, qui affirmait qu'il s'agissait seulement d'une question d'emploi du temps, on se montre très compréhensible sur les raisons qui ont conduit le chef du gouvernement à renoncer à cette distinction déjà remise lors d'une semblable visite officielle à M. René Lévesque.

"Ce n'est pas du tout un affront fait à la France... On ne va pas assombrir nos relations privilégiées pour une histoire de ruban" commentait-on hier, au quai d'Orsay, le ministère français des Affaires étrangères.

Paris plus intéressé que jamais, avec l'accord de libre échange, à développer ses liens économiques et commerciaux avec le Québec souhaite plus que tout éviter les querelles de tapis rouges. Après l'entente signée entre Washington et Ottawa, les Français commencent en effet à voir le Québec comme la porte d'entrée du marché nord-américain.

"Ce que retient la classe politique allemande dans le débat sur le libre-échange au Canada, c'est que le Québec a appuyé le libre-échange dès le départ, qu'il a gagné, qu'il est sorti victorieux alors que l'Ontario a perdu", a affirmé hier de son côté le premier ministre Robert Bourassa de passage à Bonn.

M. Bourassa a fait cette déclaration après avoir rencontré le Dr Karl Kaiser, directeur de l'Institut de recherche de la Société allemande de politique extérieure, un expert en matière de politique économique internationale.

Par ailleurs, le ministre des Relations internationales du Québec Paul Gobeil a affirmé hier que le Québec sera une "composante" au sein de la délégation canadienne qui participera aux premiers Jeux de la francophonie à Casablanca au Maroc en juillet prochain.

"Il pourrait y avoir 360 athlètes au total avec le Nouveau-Brunswick qui pourrait en avoir 120, mais c'est peu probable. Nous, nous voulons en envoyer 120." Le ministre n'a pas voulu élaborer davantage car les négociations se poursuivent avec Ottawa.

## AIDEZ CLAUDE ST-JEAN

à remporter la victoire sur l'ataxie de Friedreich

Depuis 15 ans, Claude livre une lutte acharnée à cette maladie mortelle.

Comme tous les ataxiques, Claude a besoin que la recherche progresse très vite.

### ENVOYEZ VOS DON

pour financer la recherche et l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes.

Si vous désirez recevoir un reçu pour fins d'impôt.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

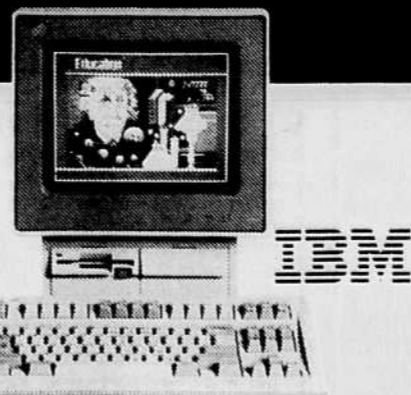


Fondation Claude St-Jean  
C.P. 3725, succursale B  
Montréal, Qué. H3B 3L7

**JE GAGE SUR MA VICTOIRE!**

## LES REER À HAUT RENDEMENT DU TRUST ROYAL

"Pour profiter au maximum de son REER, il faut savoir tirer profit de bons conseils."



**Vous avez tout à gagner! Avec un PS/2 IBM et Trust Royal.**

Le Trust Royal vous donne la chance de gagner un ordinateur système personnel 2 IBM modèle 25 dans chaque succursale!

Voici un ordinateur facile à utiliser, idéal pour la maison, l'école ou le bureau. Cet ensemble, à la fois puissant et compact, offre une très grande variété de solutions informatiques. Passez nous voir aujourd'hui-même... il y a un ordinateur à gagner dans chaque succursale!

Aucun achat requis. Le concours se termine le 1<sup>er</sup> mars 1989. Pour tous les détails, passez à l'une de nos succursales. Inscrit à la Régie des loteries et courses du Québec.

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltd. compagnie affiliée et un usager inscrit.



AU QUÉBEC DEPUIS PRES DE 100 ANS

### Des taux élevés

Le Trust Royal vous offre un vaste choix de REER à des taux d'intérêt des plus concurrentiels. Vous profitez ainsi d'un rendement élevé lorsque vous investissez dans l'un de nos REER.

### Un placement sûr

Le Trust Royal gère plus de 90 milliards de dollars d'actif et détient une cote\* de solvabilité A++. Le Trust Royal représente sans contredit une des institutions financières les plus sûres au pays.

\*Cote décernée par la Société canadienne d'évaluation de crédit.

### Des conseils d'experts

Nos conseillers financiers vous aident à mieux préparer votre retraite en vous offrant des conseils d'experts et le plus vaste choix de REER sur le marché. Vous pourrez ainsi choisir les outils de placement qui conviennent le mieux à vos besoins.

### DÉPÔT À TERME

**10 3/4% \*\***  
**1 AN**

\*\*Taux sujet à modification

**Agissez vite! La date limite pour contribuer à un REER est le 1<sup>er</sup> mars 1989.**

**Montréal**  
630, boul. René-Lévesque Ouest  
876-2525  
1155, rue Sherbrooke Ouest  
288-8282  
5785, chemin de la Reine-Marie  
487-5733  
6955, rue St-Hubert  
270-1137

**Ville Mont-Royal**  
1301, chemin Canora  
731-6889  
**Westmount**  
415, rue Sherbrooke Ouest  
876-2205  
4945, rue Sherbrooke Ouest  
487-2600

**Ville LaSalle**  
Carrefour Angrignon  
364-2351

**Ouest de l'île**  
280, avenue Dorval  
353-5882  
636-4740  
420, boul. St-Charles  
Beaconsfield  
694-2014  
Complexe Pointe Claire  
boul. St-Jean et Transcanadienne  
697-4114

**Ville d'Anjou**  
Les Galeries d'Anjou  
353-5882  
**Laval**  
Le Carrefour Laval  
687-8860  
3131, boul. de la Concorde  
Duvernay  
661-8110

**Repentigny**  
Place Repentigny  
581-7252  
**Rive Sud**  
Mail Champlain  
Brossard  
465-9780  
Les Promenades St Bruno  
653-8959

**Centre d'Achat Régional**  
Châteauguay  
691-2500  
**Québec**  
1122, chemin St-Louis  
Sillery  
681-7241  
Place Laurier  
Ste-Foy  
658-1013

1874, d'Estimoville  
Québec  
667-7318  
**Sherbrooke**  
25, rue Wellington Nord  
349-3771  
**Carrefour de l'Estrie**  
821-4541  
277, chemin Knowlton  
Knowlton  
(514) 243-5635

**Trois-Rivières**  
1300, rue Notre-Dame  
378-4545  
**Jonquière**  
La Promenade  
2876, Place Davis  
548-3108  
**Hull**  
425, boul. St-Joseph  
770-4437